



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice générale

Bruxelles,
MARE/Unit D3

Chère Madame Bermudez,

Nous vous remercions pour votre avis sur l'étude soutenant l'évaluation de l'obligation de débarquement. La contribution des parties prenantes est un élément important de l'étude et est très appréciée. Soyez assurée que cet avis a été transmis au contractant en charge de l'étude.

La Commission a également pris bonne note de vos recommandations dans le cadre de l'évaluation de l'obligation de débarquement. L'évaluation de l'obligation de débarquement fera partie de l'évaluation du règlement relatif à la Politique Commune de la Pêche, qui a été lancée le 20 juin 2024¹.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des Conseils Consultatifs, via la boîte aux lettres fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

(signé électroniquement)
Charlina VITCHEVA

c.c.: Pedro Reis Santos secretary@marketac.eu

Mme Yobana Bermúdez
Présidente
Market Advisory Council
yobana.bermudez@conxemar.com
Regus EU Commission
6 Rond-Point Robert Schuman
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË – Tel. +32 22991111 Office:
J-99 05/014 – Tel. direct line +32 229-50483



Signé électroniquement le 28/10/2024 17:03 (UTC+01) conformément à l'article 11 de la décision de la Commission (UE) 2021/2121.

¹ [Commission launches consultation on the common fisheries policy - European Commission \(europa.eu\)](#)